Informations de base

2002/2599(RSP) RSP - Résolutions d'actualité	Procédure terminée
Résolution sur l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne KEDO **Subject** 3.60.04 Energie, industrie et sécurité nucléaire 3.60.15 Coopération et accords en matière d'énergie 6.40.08 Relations avec les pays d'Asie **Zone géographique** Corée du Nord	

Acteurs principaux

Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunions	Date
	Affaires générales	2464	2002-11-19

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
07/11/2002	Décision du Parlement	T5-0533/2002	Résumé
07/11/2002	Fin de la procédure au Parlement		
07/11/2002	Publication de l'acte final au Journal officiel		
19/11/2002	Adoption de résolution/conclusions par le Conseil		

Informations techniques

Référence de la procédure	2002/2599(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B5-0567/2002	06/11/2002	

Proposition de résolution		B5-0569/2002	06/11/2002	
Proposition de résolution		B5-0572/2002	06/11/2002	
Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité		T5-0533/2002 JO C 016 22.01.2004, p. 0017-0096 E	07/11/2002	Résumé

Résolution sur l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne KEDO

2002/2599(RSP) - 07/11/2002 - Texte adopté du Parlement, sujets d'actualité

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'Organisation pour le développement énergétique de la péninsule coréenne (programme KEDO). Dans cette résolution, il demande à la République populaire démocratique de Corée (RPDC) de démanteler son programme d'enrichissement d'uranium et de cesser la production d'autres armes de destruction massive. Il condamne également les nouvelles menaces concernant la reprise d'essais balistiques. Le Parlement dénonce en particulier les entorses aux engagements pris par la RPDC en matière de non-prolifération et condamne les menaces de reprise des tests nucléaires formulées par la RPDC au cas où le Japon ne répondrait pas positivement aux demandes coréennes. Le Parlement escompte que l'Union sera invitée à participer aux réunions consacrées à la KEDO et qu'elle sera représentée par la Commission au plus haut niveau. Il estime également que la Corée devrait cesser d'exporter des missiles et invite le Conseil et la Commission à confirmer l'importance d'intégrer ce pays dans la Communauté internationale par le biais d'un dialogue constructif. Toutefois, l'aide humanitaire doit être poursuivie afin d'aider les populations vulnérables par la fourniture de 100.000 tonnes de céréales en 2002. En ce qui concerne la mise en réserve de la ligne KEDO dans le budget 2003, la résolution souligne qu'un éventuel déblocage ne pourrait intervenir qu'à la lumière de l'évolution de la situation. Enfin, le Parlement propose d'envoyer une petite délégation dans ce pays afin d'évaluer la nouvelle situation en RPDC et d'aborder la question des armes nucléaires et celle de la KEDO.